

sous le nom de *De Catalogne*. Il ne peut être question de M. De Léry, dans ces années, puisqu'en 1695 il n'avait encore que treize ans d'âge, et que les instructions de partir pour le Canada ne lui furent données que le 23 juin 1716.

On trouve encore à la page 54 de la quatrième série du même recueil publié par la Société historique, année 1695 : "On envoya à M. de Louvigny, au lac Saint-François, deux détachements, l'un commandé par M. de Repentigny, et je commandais le second."

"Le 24 février, l'hôpital de Montréal brûla. Le 28, M. de Callières fit assembler tous les principaux habitants dans la paroisse, où chacun fit des offres pour le réparer. *On me chargea de la conduite des travaux.*"

Rapprochons maintenant cet article de celui que nous lisons dans la vie de Mlle Mance, où il est dit :

"Après l'incendie de l'Hôtel-Dieu de Montréal, M. Gédéon de Catalogne vint au secours de cette communauté si éprouvée. Architecte habile, il prépare les plans du nouvel édifice, dirige les hommes pour la préparation des bois nécessaires au rétablissement de l'Hôtel-Dieu, et, conjointement avec M. Pothier, marchand de Montréal, est chargé de la direction des travaux, par une délibération prise dans une assemblée générale des citoyens présidée par M. de Callières.

"Ces deux messieurs s'acquittèrent de cette commission honorable avec toute l'activité qu'on pouvait attendre de leur parfait dévouement." (*Vie de Mlle Mance*, t. II, p. 130.)

M. GÉDÉON DE CATALOGNE, INGÉNIEUR MILITAIRE.

À la page 61ème du recueil, on lit encore : "*Je fus envoyé pour faire faire l'enceinte de la ville des Trois-Rivières.*"

"Le 2 novembre suivant, nous partîmes de Québec au nombre de quarante Français et quarante Abénaquis, et arrivâmes à Plaisance (Terre-Neuve) le 15 novembre.

"On envisagea les conséquences qu'il y avait de fortifier Chambly, étant le passage de l'ennemi.... Les intendants ordonnèrent des fonds pour cette dépense et obligèrent tous les habitants du gouvernement de Montréal d'y donner chacun huit jours de corvée, et que pour commencer ces ouvrages et les mettre en état de défense, on n'ordonna de n'y transporter, l'automne, pour y faire amasser des matériaux."

Une page, pour les années 1711-1712, se lit encore comme suit :

"L'on avait commencé à jeter les fondements de deux redoutes à Québec pour être continués l'année suivante, quoique les fonds fussent épuisés.

"L'une des redoutes fut achevée, à la menuiserie près, et la maçonnerie de l'autre montée au carré, et en outre on fit un mur le long de la côte du Palais, jusque vis-à-vis l'Hôtel-Dieu, et on commença deux bastions et la courtine, entre la redoute du Cap-au-Diamant et le cavalier de M. Dupont⁴ et ces ouvrages en sont demeurés là.

"M. de Beaucour ayant été envoyé à l'île Royale, je fus chargé de la conduite des ouvrages et des toises."

En 1714, l'actif et intelligent Gédéon dirigeait encore à Québec les travaux de la redoute du Cap-au-Diamant et du château Saint-Louis.

⁴ La butte du moulin qui servait de cavalier était à l'extrémité de la rue Mont-Carmel, sur l'espace de jotée qui existe encore en arrière des bâtisses servant aujourd'hui de palais de justice. (*LeMoine, Fortifications de Québec*, p. 2).